



Publié sur Pontoise (<https://www.ville-pontoise.fr>)

[Accueil](#) > [Impression pdf](#) > Le budget de la Ville

La Ville de Pontoise supporte une perte globale de ses dotations de plus de 10 M€ depuis 2013. Cette baisse sera de l'ordre de 13 M€ à la fin du mandat, en 2020.

C'est dans ce contexte contraint que la Municipalité s'efforce de maîtriser malgré tout ses dépenses, tout en garantissant un service public de qualité et des investissements nécessaires.

Comment se construit le budget de la Ville ?

Le budget global de la Ville comprend :

Le budget de fonctionnement. Ce budget permet de financer le fonctionnement courant de la collectivité, à savoir les services à la population, les subventions aux associations, l'entretien et le fonctionnement des bâtiments communaux ainsi que les charges du personnel. Pour financer ces dépenses, Pontoise, comme toutes les autres communes de France, perçoit des recettes provenant des impôts (la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le bâti et le non bâti), des dotations et subventions (État, Région...) et de la facturation des prestations municipales (cantine, centre de loisirs...).

Le budget d'investissement. Ce budget permet à la Ville de réaliser des opérations d'équipement (constructions, aménagements, réhabilitations) et de rembourser ses emprunts. Pour cela, la commune dispose de ses propres fonds, emprunte et perçoit des subventions des partenaires institutionnels.

La gestion financière de la Ville est-elle saine ?

Oui. Plusieurs indicateurs démontrent la bonne santé financière de la commune.

En 2016, la Chambre Régionale des Comptes a salué la gestion communale en soulignant que la Ville avait su prendre les mesures d'anticipation nécessaires face à la baisse drastique des dotations de l'État.

Concernant les dépenses de fonctionnement, la Ville de Pontoise a su, sur ces dernières années, les contenir et même les diminuer afin de conserver une situation saine. Cet objectif sera maintenu sur les prochaines années.

Au total, grâce à sa bonne gestion, la Municipalité aura pu investir, entre 2015 et 2020, 70 M€ pour réaliser des projets structurants pour la ville (écoles, équipements sportifs, parking...).

Infos pratiques :

> Budget 2019

[Rapport d'orientations budgétaires 2019](#) [1]

[Budget primitif 2018 - Maquette](#) [2]

[Budget primitif 2019 - Synthèse](#) [3]

> Budget 2018

[Rapport d'orientations budgétaires 2018](#) [4]

[Budget primitif 2018 - Maquette](#) [5]

[Budget primitif 2018 - Synthèse](#) [6]

[Compte administratif 2018 - Maquette](#) [7]

[Compte administratif 2018 - Synthèse](#) [8]

> Budget 2017

[Rapport d'orientations budgétaires 2017](#) [9]

[Budget primitif 2017 - Maquette](#) [10]

[Budget primitif 2017 - Synthèse](#) [11]

[Compte administratif 2017 - Maquette](#) [12]

[Compte administratif 2017 - Synthèse](#) [13]

> Budget 2016

[Compte administratif 2016](#) [14]

> Associations

[Délibération annuelle relative aux subventions aux associations - 2018](#) [15]

[Tableau détaillé des subventions aux associations - 2019](#) [16]

Quel est le programme des

investissements en 2019 ?

En prévision d'une forte hausse de la population pontoise dans les années à venir et afin de préserver des services de qualité, la Ville se doit d'accroître ses investissements avec :

- > une enveloppe de l'ordre de 3 M€, au titre des investissements dits "récurrents" comprenant les travaux d'entretien des voiries, des bâtiments publics (écoles, crèches, bibliothèques, musées, stades, aires de jeux ...) et les acquisitions de remplacement des mobiliers et matériels nécessaires au fonctionnement des services ;
- > la poursuite du Plan Pluriannuel d'Investissement 2015/2020 avec notamment :

POUR L'ÉDUCATION :

- la fin des travaux de réhabilitation du groupe scolaire de l'Hermitage prévue pour l'été 2019 ;
- la poursuite de la construction de l'école des Lavandières pour une ouverture en septembre 2019.

POUR LE SPORT :

- la participation financière à la construction du nouveau pôle de tennis, chemin de la Pelouse ;
- la réhabilitation de la piste d'athlétisme du stade Nelson-Mandela ;
- la création d'un skate-park.

POUR LA PETITE ENFANCE :

- le projet de création d'une crèche de 65 berceaux dans le quartier Bossut, avant fin 2020.

POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS :

- la poursuite de l'aide au ravalement des façades.

POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE :

- la continuité des travaux de couverture de la cathédrale Saint- Maclou en 2019 et en 2020 ;
- la réalisation partielle de la couverture du Château de Marcouville.

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- le projet du verger/rucher pédagogique des Vaugeroux, route d'Auvers ;
- le remplacement des fenêtres de l'Hôtel de Ville, de la Bibliothèque Apollinaire et de l'école maternelle Eugène-Ducher.

POUR LA SÉCURITÉ :

- la poursuite du déploiement de la vidéoprotection ;
- la poursuite des aménagements de voiries et des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

POUR LE STATIONNEMENT :

- le démarrage au 2ème semestre 2019 des travaux de construction du nouveau parking de centre-ville (sous le Jardin de la Ville - 300 places).

Quelles sont les priorités de ce budget 2019 ?

Elles sont de trois ordres :

- être au service des Pontoisiens ;
- leur proposer un cadre de vie toujours plus agréable ;
- faire de Pontoise une ville où il fait bon vivre.

Même s'il reste encore des choses à mettre en oeuvre, l'équipe municipale enchaîne les étapes depuis 2001. Il a d'abord fallu redresser les finances de la Ville. Ensuite, l'équipe a pu travailler à l'amélioration du cadre de vie. Et, depuis 2014, elle est mobilisée par la mise en place d'équipements structurants (l'Espace Cordeliers, l'agrandissement du hall omnisports, le Carré Patrimoine...). Le budget 2019 devra permettre, malgré la baisse des dotations de l'Etat, de continuer à proposer des équipements et des services de qualité aux Pontoisiens.

Source URL: <https://www.ville-pontoise.fr/article/budget-ville>

Liens

- [1] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/rapport_orientations_budgetaires_2019.pdf
- [2] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/bp_2019_maquette_budgetaire_ville.pdf
- [3] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/presentation_bp_2019.pdf
- [4] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/rapport_orientations_budgetaires_2018.pdf
- [5] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/bp_2018_maquette_budgetaire_ville.pdf
- [6] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/presentation_bp_2018.pdf
- [7] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/ca2018_budgetville.pdf
- [8] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/presentation_ca_2018.pdf
- [9] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/rapport_orientations_budgetaires_2017.pdf
- [10] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/bp_2017_maquette_budgetaire_ville.pdf
- [11] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/presentation_bp_2017.pdf
- [12] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/ca_2017_maquette_budgetaire_ville.pdf
- [13] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/presentation_ca_2017.pdf
- [14] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/document/presentation_ca_2016_cm_mai_2017.pdf#overlay-context=node/5308
- [15] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/document/27_18_subv-_assos-_2018.pdf#overlay-context=article/informations-administratives-et-financieres
- [16] https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/157-subv_assos_2019-annexe.pdf

[Haut](#)